



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-008

PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 18 Janvier 2021

L'an deux mil vingt et un le lundi 18 janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 11/01/2021
Date d'affichage 11/01/2021

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 13
Procurations : 1

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU.

Était absents excusés : Madame Chrystel VINCENT, Monsieur David LECARPENTIER a donné son pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Nicolas GAZENGEL a été élu secrétaire de séance.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20210118-2021-008-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2021

MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Conformément à l'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal fixe les commissions et désigne les conseillers devant siéger dans chacune d'elles.

Les commissions municipales sont des organes d'instructions chargées de l'étude et de l'élaboration des dossiers soumis au Conseil Municipal.

Considérant la demande de certains membres du conseil municipal, il y a lieu de modifier la désignation des membres des différentes commissions.

Il est rappelé que le maire est président de droit des commissions municipales et que le vice-président de commission, lorsque le maire est absent ou empêché, convoque et préside les séances (article L 2121-22 CGCT).

Monsieur le Maire rappelle que selon les dispositions de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, « le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ». Par conséquent, le rapporteur propose au conseil

municipal, conformément aux dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de ne pas procéder au scrutin secret pour toutes ces désignations.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-22,
Vu la délibération du 11 Juin 2020 prenant acte des différentes commissions municipales

Après recueil des souhaits de chacun des membres du conseil municipal les commissions municipales sont composées de la manière suivante :

COMMISSIONS MUNICIPALES & SYNDICATS INTER-COMMUNAUX

COMMISSIONS MUNICIPALES OBLIGATOIRES			
Commissions	Responsable de la commission	Membres	
Commission d'Appels d'Offres (3 Titulaires + 3 suppléants)	Le Maire	<u>Titulaires :</u> Danielle GUILLERME-CAOUS Pascal LIVENNAIS Julien MOREAU	<u>Suppléants :</u> Béatrice GUEGAN Véronique BOISARD Alexandra FOUCAULT
Commission communale des Impôts directs	Le Maire	<u>Titulaires</u> Jérôme DUMESNIL Charles-Eric DE ROINCE Jean-David TAILHADES Grégory RENOUE Raphaëlle LUTELLIER Estelle AULNETTE	<u>Suppléants</u> Jean-Pierre FOURNIER Pascal RUAULT Jérôme GUESDON Emmanuel VIOT Mélanie VERGER Marion VEISTROFFER
Commission Contrôle listes électorales		<u>1 Membre du conseil municipal</u> David LECARPENTIER	<u>1 Délégué de l'administration</u> Martine CORNÉE Tiphaine BAHIER (<i>Suppléant</i>) <u>1 Délégué du tribunal</u> Marc ROCHER Irène HUCHEDE (<i>Suppléant</i>)

COMMISSIONS MUNICIPALES FACULTATIVES

Désignation de la commission	Référents (Maire ou Adjoints)	Membres	Comité consultatif associé
Administration et Affaires générales	Anthony ROULLIER	Béatrice GUEGAN Julien MOREAU Véronique BOISARD Pascal LIVEINAIS Danielle GUILLERME-CAOUS	
Gestion du Personnel Communal	Anthony ROULLIER	Florence CHASSÉ Alexandra FOUCAULT Béatrice GUEGAN Danielle GUILLERME-CAOUS Pascal LIVEINAIS	
Finances	Anthony ROULLIER	Florence CHASSÉ Emmanuel HOUSSAIS Béatrice GUEGAN Pascal LIVEINAIS Alexandra FOUCAULT Danielle GUILLERME-CAOUS	
Bâtiments Communaux	Danielle GUILLERME-CAOUS	Bernard THIREAU David LECARPENTIER Nicolas GAZENGEL Anaïs LAUTRU	

Désignation de la commission	Référents (Maire ou Adjoints)	Membres	Comité consultatif associé
Enfance et Jeunesse	Alexandra FOUCAULT	Florence CHASSÉ Marion VEISTROFFER Béatrice GUEGAN Anaïs LAUTRU	
Voierie / Transport / Mobilité /	Pascal LIVENAIS	Bernard THIREAU Véronique BOISARD Julien MOREAU Nicolas GAZENGEL Emmanuel HOUSSAIS Marion VEISTROFFER	David FURON Alain DESERT Maurice FOUBERT
Développement Durable	Pascal LIVENAIS	Marion VEISTROFFER Bernard THIREAU Julien MOREAU Béatrice GUEGAN	David FURON Franck LEROYER
Communication (Site Internet / Bulletin Municipal)	Béatrice GUEGAN	Marion VEISTROFFER Anaïs LAUTRU Alexandra FOUCAULT Florence CHASSÉ	Claudine LENAIN Clément COPPET

Désignation de la commission	Référents (Maire ou Adjoints)	Membres	Comité consultatif associé
Aménagement / Urbanisme	Pascal LIVENAIS	Bernard THIREAU Alexandra FOUCAULT Julien MOREAU Nicolas GAZENGEL Emmanuel HOUSSAIS	
Vie Associative Démocratie participative et citoyenne	Béatrice GUEGAN	Anaïs LAUTRU Véronique BOISARD Julien MOREAU Pascal LIVENAIS	Céline FOURMONT Blandine FRESNEAU
Action sociale et solidarité	Béatrice GUEGAN	Pascal LIVENAIS Marion VEISTROFFER Anaïs LAUTRU	Michel HUCHEDE

Suivant l'article L.2121-22 du Code Général des collectivités Territoriales le Maire est président de droit de toutes les commissions communales

AUTRES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL

Organismes / Syndicats	Représentant
Correspondant défense	Béatrice GUEGAN Julien MOREAU
Représentant Mairie au Conseil d'école	Anthony ROULLIER Alexandra FOUCAULT Florence CHASSÉ
Porte-drapeau Communal	David LECARPENTIER Michel HUCHEDE Julien MOREAU (Ancien combattant)
Correspond sécurité routière	Danielle GUILLERME-CAOUS
Comité National d'action Sociale (CNAS)	Anthony ROULLIER Clémentine DESMOTS

LAVAL AGGLOMÉRATION & SYNDICATS INTER-COMMUNAUX		
Organismes / Syndicats	Titulaires	Suppléants
Laval Agglomération	Anthony ROULLIER	Danielle GUILLERME-CAOUS
SIVU (Maison médicale de Loiron)	Anthony ROULLIER Béatrice GUEGAN	Alexandra FOUCAULT
Territoire d'Énergie (Ex – SDEGM)		<u>Au titre de Laval Agglomération</u> Pascal LIVENAIS
Syndicat Bassin de l'Oudon		<u>Au titre de Laval Agglomération</u> Véronique BOISARD

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 13 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 21 janvier 2021.

Le Maire, Anthony ROULLIER



